

LE DEVOIR

Vol. CIX N° 90

LE DEVOIR, LE MERCREDI 25 AVRIL 2018

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

NÉGOCIATIONS AVEC LES MÉDECINS

Une entente de 4 milliards avec les spécialistes

C'est deux fois plus que ce que laissaient croire les chiffres véhiculés jusqu'à présent

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

L'accord entre Québec et les médecins spécialistes vaut non pas 2 milliards de dollars, comme l'ont annoncé les médias, révèle son analyse, mais plus de 4 milliards de dollars.

Pour les omnipraticiens, l'accord contient environ 3 milliards de dollars en diverses mesures.

Le Devoir a pu faire ce calcul à partir des accords-cadres intervenus avec les deux fédérations et a fait confirmer le tout par le Conseil du trésor. La Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) a aussi confirmé l'interprétation de son accord, tout comme la Fédération des mé-

decins omnipraticiens (FMOQ).

Le chercheur Damien Contandriopoulos, qui est professeur à l'Université de Victoria et titulaire de la chaire de recherche Politique, connaissances et santé, a analysé les accords en parallèle. Il publiait en mars une étude sur la rémunération médicale.

Il affirme que l'accord-cadre avec les spécialistes aura un effet « nocif sur le très long terme ». « L'effectif médical spécialisé va être tellement grand et l'enveloppe, tellement importante que cela deviendra insoluble », constate-t-il, même pour un futur gouvernement qui voudrait renégocier.

C'est l'accord de 2007 pour un rattrapage avec les médecins spécialistes du reste du Canada qui a été renégocié cette année. Selon Québec et la FMSQ, aucun argent frais n'a été investi. Les médecins spécialistes ont renoncé à des sommes totalisant 3 milliards de dollars, en plus d'accepter plusieurs modalités pour améliorer l'accès aux soins pour les patients.

Origine d'une méprise

En sortant d'un huis clos sur l'entente, tenu par le Conseil du trésor le 16 février, les médias, dont *Le Devoir*, avaient calculé que l'en-

tente avec la FMSQ totalisait 2 milliards de dollars. Le texte de l'accord n'était alors pas disponible, seul un résumé avait été fourni. La mécanique est finalement plus complexe.

Lorsque l'accord a été disponible, *Le Devoir* s'est rendu compte de la méprise. Des questions ont été posées au cabinet du président du Conseil du trésor, Pierre Arcand, et à la FMSQ, fin mars, pour la confirmer.

L'attachée de presse de Pierre Arcand a d'abord refusé de répondre, avançant que, puisque les fédérations avaient été interrogées,

VOIR PAGE A 8 : MÉDECINS



Une femme se recueille près de l'endroit qui a été le théâtre de l'attaque au camion-bélier, lundi.

NATHAN DENETTE LA PRESSE CANADIENNE

Toronto, des lendemains qui pleurent

Les citoyens vont se recueillir et cherchent à comprendre ce déferlement de violence

LISA-MARIE GERVAIS

à Toronto

Pendant que le flou persiste sur l'identité des victimes et les motivations du tueur, de nombreux Torontois sont venus se recueillir sur les lieux du drame pour tenter de trouver des réponses et du réconfort au lendemain de l'attaque au camion-bélier.

« On est à Toronto, je roule à vélo ici, j'habite juste à côté. Mais pourquoi? » crie en sanglotant Dana Lepinski, une résidente de Willowdale, ce quartier de North York très multiethnique semblable à un petit centre-ville au nord de la métropole. En cette matinée nuageuse, elle est venue se recueillir sur le trottoir près d'un petit parc sur la rue Yonge au coin de Finch Avenue, là où la fourgonnette blanche a entamé sa course folle pour foncer sur des piétons. C'est là qu'ont afflué spontanément les Torontois dans la soirée de lundi après le drame, venant déposer des chandelles, des gerbes de fleurs et écrire des mots de soutien. « Nos prières sont avec vous », « Restons forts, Willowdale », « Avec tout notre amour » étaient quelques-uns des messages écrits au feutre co-

VOIR PAGE A 8 : TORONTO

Lire aussi · Le meurtrier. L'homme pourrait s'être abreuvé à l'idéologie masculiniste. **Le moyen**. Les tueurs de masse utilisent les méthodes des terroristes. Pages A 4 et A 5

AUJOURD'HUI



Culture · Lassitude infinie. *Avengers: la guerre de l'infini* induit un état comparable à l'indigestion cinématographique. Page B 8



Avis légaux..... B 3
Décès..... B 4
Météo..... B 4
Mots croisés..... B 2
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 2

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

La prière des héritiers de Chagall

Ne vendez pas *La tour Eiffel*, demande la petite-fille du peintre

CATHERINE LALONDE

La petite-fille de Marc Chagall Meret Meyer, représentante des ayants droit du peintre et vice-présidente du Comité Marc Chagall, regrette vivement la décision du Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) de sortir le tableau *La tour Eiffel* (1929) de sa collection pour le vendre en mai aux enchères chez Christie's, à New York. Dans une lettre datée du 24 avril, adressée de Paris au directeur du MBAC, Marc Mayer, et dont *Le Devoir* a obtenu copie, l'héritière du peintre demande au musée d'examiner d'autres solutions avant de mettre en œuvre « cette décision d'urgence, irréversible et lourde de conséquences ».

La tour Eiffel, écrit M^{me} Meyer, « met non seulement en exergue une importance picturale et symbolique au sein



PHILIPPE HUGUEN AGENCE FRANCE-PRESSE

Les sœurs Meret et Bella Meyer, petites-filles du peintre Marc Chagall

VOIR PAGE A 8 : CHAGALL

ACTUALITÉS

ATTENTAT DE QUÉBEC

La mosquée ciblée à cause de la « couleur du temps »

ISABELLE PORTER
à Québec

Alexandre Bissonnette a décidé de s'en prendre à une mosquée à cause de la « couleur du temps », a fait valoir mardi un psychiatre au tribunal. « À une autre époque, il aurait ciblé les juifs. »

Les préjugés qui circulent sur les musulmans ont fourni au tueur « une justification pour atteindre l'objectif de sa quête », a fait valoir le psychiatre légiste Sylvain Faucher dans son rapport et son témoignage.

Mue par une volonté de tuer, cette quête de « pouvoir » est née d'une envie de se venger notamment de l'intimidation qu'il avait vécue jeune, a-t-il expliqué.

Elle s'est ensuite nourrie de différentes sources, « que ce soit les idées de l'actuel président américain sur l'immigration, ou les prises de position des médias de droite ou d'extrême droite », a mentionné l'expert.

Rappelons qu'après avoir plaidé coupable le 28 mars, Alexandre Bissonnette avait déclaré qu'il n'était « ni un terroriste ni un islamophobe ».

Que faut-il donc comprendre de cette affirmation? a demandé le juge François Huot au D^r Faucher.

D'autant plus qu'Alexandre Bissonnette a de la difficulté à tolérer la critique, a répondu le psychiatre. Le meurtrier a dit cela « parce qu'on pouvait le lui reprocher ». « Il n'est pas capable de le supporter. »

La réhabilitation jugée possible

M. Faucher a par ailleurs affirmé qu'une réhabilitation de M. Bissonnette était possible. Un point de vue déjà défendu la veille par son collègue psychologue Marc-André Lamontagne.

L'expert s'est toutefois montré prudent et a insisté sur le travail que M. Bissonnette allait d'abord devoir faire sur lui-même. « Le risque de récurrence de M. Bissonnette n'est pas particulièrement significatif », a-t-il écrit avant d'ajouter qu'il n'était pas « faible » pour autant.

Selon lui, il est plus probable qu'il commette dans le futur une voie de fait qu'un crime grave.

En après-midi, la défense a convoqué une autre psychiatre, Marie-Frédérique Allard, qui a elle aussi affirmé qu'une réhabilitation après 25 ans n'était pas impossible.

« Souvent, la souffrance est un bon moteur pour changer et ne pas récidiver », a-t-elle notamment souligné. Les inquiétudes manifestées par le criminel à l'endroit de ses parents, et en particulier de son père, montrent aussi qu'il est capable d'empathie, a-t-elle fait valoir.

La Couronne a demandé à faire voir le meurtrier par un autre expert, le psychiatre Gilles Chamberland de l'Institut Philippe-Pinel. Ce dernier doit rencontrer Alexandre Bissonnette mercredi après-midi et présenter son rapport jeudi.

Le Devoir

MONTRÉAL

Trains Azur : l'administration Plante préoccupée par la promesse de Québec

JEANNE CORRIVEAU

L'administration de Valérie Plante se dit « préoccupée » par l'intention du gouvernement de Philippe Couillard de devancer le remplacement des voitures de métro MR-73 dans le but de sauver des emplois à l'usine de Bombardier à La Pocatière. La Ville de Montréal craint de devoir assumer une facture qu'elle n'avait pas prévue et qui alourdira sa dette.

« Bien qu'on soit sensible à la réalité des autres régions [...] les intérêts des Montréalais et leur capacité de payer sont très importants », a insisté la mairesse Valérie Plante lorsque questionnée à ce sujet par le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, Alan DeSousa, à l'occasion de l'assemblée du conseil municipal mardi.

Sauver des emplois

En février dernier, le gouvernement de Philippe Couillard avait fait savoir qu'il comptait devancer l'achat de trains Azur pour remplacer les vieilles voitures MR-73 de manière à éviter la mise à pied de 300 à 600 employés de l'usine de La Pocatière en raison d'un manque de contrats.

Après qu'Alstom eut annoncé que les voitures du Réseau express métropolitain (REM) seraient construites en Inde, le premier ministre Couillard s'est rendu à La Pocatière le 13 avril afin de rassurer les travailleurs de Bombardier: Québec allait faire adopter un projet de loi pour prolonger le contrat des voitures



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

La Société de transport de Montréal avait décidé, en 2014, de reporter le remplacement de ses 423 voitures MR-73 pour prolonger de vingt ans leur durée de vie.

Azur du métro — construites par le consortium Bombardier-Alstom.

Or, la Société de transport de Montréal (STM) avait décidé, en 2014, de reporter le remplacement de ses 423 voitures MR-73 pour prolonger de vingt ans leur durée de vie. Aux prises avec une situation financière difficile, la STM estimait que la rénovation de ses voitures coûterait 108 millions. Des négociations sont en cours entre le gouvernement

et la Ville de Montréal pour le partage des coûts pour les nouveaux trains Azur. La Ville pourrait devoir assumer 25% de la facture, selon le modèle appliqué dans les investissements en transport. C'est la part qu'elle avait assumée lors de la première commande de train Azur.

Poids financier

« C'est sûr que c'est un cadeau intéressant : on se fait donner des wagons neufs », a indiqué le président du comité exécutif, Benoît Dorais. « Mais il ne faut pas que ça se fasse au détriment de la Ville de Montréal et de ses finances. » « Si on renouvelle la flotte des MR-73, ça nous préoccupe parce que ça va augmenter significativement la dette de la Ville de Montréal », a-t-il poursuivi. « Ça ne met pas en péril les finances de la Ville, mais c'est quand même préoccupant. »

Montréal a obtenu de Québec du financement pour les 300 autobus promis par Valérie Plante en campagne électorale et pourrait bénéficier d'une aide financière pour la construction de garages qui leur sont destinés. Benoît Dorais a cependant nié que la Ville ait accepté l'achat des trains Azur en échange d'un engagement du gouvernement pour ces autobus.

L'arrivée de nouvelles voitures Azur forcera la STM à apporter des modifications à ses

Chauffeur d'autobus suspendu

Le chauffeur d'autobus de la Société de transport de Montréal (STM) qui avait frôlé un cycliste le 11 avril dernier sur la rue Sherbrooke a écopé d'une suspension de cinq jours sans solde. Le Syndicat des chauffeurs d'autobus (SCFP 1983) entend cependant se porter à la défense du chauffeur. Dans une déclaration, son président, Renato Carlone, a plaidé pour de meilleures infrastructures pour les usagers de la route. La vidéo où l'on voyait l'altercation entre les deux protagonistes était devenue virale.

équipements. La première commande de 468 voitures Azur avait coûté 1,2 milliard, mais il avait fallu investir 1,2 milliard pour divers éléments comme la modification des ateliers, l'outillage, les pièces de rechange et le rehaussement des quais de certaines stations de métro, a rappelé Amélie Régis, porte-parole de la STM.

Le Devoir

Francis Drouin clame son innocence

Ottawa — Le député libéral Francis Drouin soutient que c'est par erreur qu'il a été associé à une allégation d'inconduite sexuelle. Il était présent lorsque les faits allégués se sont produits, dans un bar de Halifax en fin de semaine, mais il n'en est pas responsable, assure-t-il. Alors qu'il se trouvait au zinc pour payer ses consommations, une femme ailleurs dans l'établissement aurait crié que quelqu'un avait touché ses fesses. « Ses commentaires n'étaient clairement pas dirigés vers moi. Je me suis tourné dans la direction opposée du bar et j'ai crié: "Sortez cet homme d'ici" pour attirer l'attention sur l'incident allégué », relate le député ontarien dans un communiqué de presse. Plus tard, une femme l'a abordé pour tenter

« par erreur » de l'associer à l'incident. « Nous lui avons dit qu'elle s'était trompée. » M. Drouin se trouvait à Halifax pour le congrès bisannuel du Parti libéral du Canada. Il a indiqué coopérer « pleinement » avec la police. Le député n'a pas été suspendu du caucus.

Le Devoir

Le maire des Îles-de-la-Madeleine serait candidat du PLQ

Québec — Lors du prochain scrutin, un des candidats vedettes du Parti libéral du Québec (PLQ) serait le maire des Îles-de-la-Madeleine, Jonathan Lapière. M. Lapière a l'intention de succéder à Germain Chevarie, le député actuel qui a choisi de ne pas se porter candidat pour un autre mandat le 1^{er} octobre.

Le Devoir

Travaille à l'Université de Montréal

Excellent(e) employé(e)

S'absente pour maladie

Devient invalide

C'est l'enfer...

Se fait congédier.

C'EST !

Il y a quelque chose d'inhumain aux Ressources humaines de l'Université de Montréal.

Qu'allez-vous faire, Monsieur le Recteur?

Couper le lien d'emploi des employé(e)s en invalidité longue durée, c'est aggraver leur condition, c'est les abandonner à la merci de la compagnie d'assurance, c'est leur faire perdre la couverture de l'assurance collective santé et vie, c'est les condamner à la pauvreté lors de la retraite en les privant de précieuses années de cotisation au régime de retraite de l'Université, c'est compromettre la sécurité financière de leur famille, c'est renier la signature de la convention collective dûment négociée.

Êtes-vous d'accord avec ça, Monsieur le Recteur?



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ACTUALITÉS

QUÉBEC

L'opposition s'engage à réformer le mode de scrutin

Les trois partis ont pris un engagement commun lundi

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Le Parti québécois, la Coalition avenir Québec et Québec solidaire s'engagent chacun à déposer un projet visant à instaurer un mode de scrutin proportionnel mixte régional dans les 365 premiers jours suivant une défaite du Parti libéral du Québec.

Les trois partis politiques d'opposition à l'Assemblée nationale ainsi que le Parti vert ont pris cet engagement et d'autres lors d'une réunion sous l'égide du Mouvement Démocratie nouvelle (MDN) à Montréal lundi, a appris *Le Devoir*.

Le chef de la CAQ, François Legault, a promis mardi de procéder à la réforme du mode de scrutin s'il est porté à la tête d'un gouvernement — minoritaire ou majoritaire — le 1^{er} octobre prochain.

M. Legault se passerait de l'appui du Parti libéral du Québec à l'instauration d'un nouveau mode de scrutin même si celui-ci, souligne-t-il, « va changer la face du Québec ». « Il y aura plus de gouvernements minoritaires. Ça forcera les gouvernements à s'entendre avec un autre parti pour faire avancer certains projets de loi », a expliqué le chef caquiste dans un impromptu de presse, mardi.

Cela dit, la règle du « 50% plus un » s'appliquera, a-t-il réitéré. « Ce qu'on s'engage à faire, c'est de déposer un projet de loi comme gouvernement la première année. Maintenant, si on a l'accord de trois partis sur quatre, je pense qu'on va pouvoir procéder », a fait valoir M. Legault. Le PQ et QS sont aussi de cet avis.

Au Parti libéral du Québec, on redoute de voir la population québécoise se faire « enfoncer dans la gorge » une réforme « complexe ». « Qu'advient-il de la tradition voulant qu'un consensus émerge entre les partis politiques avant de modifier la Loi électorale? » demande un membre du gouvernement libéral.

Les partenaires du MDN se sont vu remettre un « rapport » de Mireille Tremblay et Jean-Pierre Kingsley, qui ont présidé à la demande du MDN une tournée du Québec « à la recherche d'un consensus pour l'amélioration de notre système électoral au Québec ». « [C]haque électrice ou électeur disposerait de deux votes: un premier vote servant à élire une députée ou un député par circonscription puis un second vote servant à choisir un parti. Ce sont les résultats de ce deuxième vote qui détermineraient les proportions de sièges revenant à chacun des partis à l'Assemblée nationale », peut-on notamment lire dans le document.

« Il y a des modalités à discuter, mais sur le principe, je pense qu'on a un bon accord entre autres avec le PQ et Québec solidaire », a fait valoir M. Legault mardi. « Ça pourrait être en vigueur pour les élections de 2022 », a-t-il ajouté, rappelant que le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) a fixé à deux ans la période indispensable aux préparatifs nécessaires à la préparation d'élections générales de députés locaux et de députés régionaux, sans oublier le redécoupage de la carte électorale.

Le Devoir

ENQUÊTES

L'UPAC restera active durant les élections

Robert Lafrenière avait déjà soutenu que son organisation se ferait alors discrète

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Correspondante parlementaire à Québec

Le grand patron de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), Robert Lafrenière, a affirmé mardi qu'il pourrait procéder à des arrestations pendant la campagne électorale, dans une volte-face à l'image du témoignage parfois contradictoire qu'il a livré à l'Assemblée nationale.

Pressé de questions par les élus péquiste et caquiste Stéphane Bergeron et André Spénard, le commissaire Lafrenière a reconnu avoir « poussé le bouchon un peu loin » lorsqu'il a affirmé l'an dernier qu'il n'y aurait pas d'arrestations ou de perquisitions pendant la campagne devant mener à l'élection d'octobre 2018.

« Je n'ai peut-être pas la communication parfaite tout le temps », a-t-il lancé plus tard aux journalistes qui tentaient d'éclaircir ses propos.

« Si on est devant une situation où il faut intervenir parce qu'on va perdre des preuves, parce qu'on va avoir un suspect qui est en fuite, parce qu'il faut rencontrer des té-

moins pour faire débloquer une enquête, on va agir », a-t-il assuré.

Son affirmation de l'an dernier au sujet de l'absence d'arrestations en période électorale — qui tranchait avec ses prétentions voulant qu'il n'en ait « rien à cirer » de « l'agenda politique » — était justifiée par la crainte que des partis profitent des activités de l'UPAC pour attaquer leurs adversaires, a-t-il expliqué. « Dans le passé, l'UPAC a été utilisée comme outil, comme levier politique par un parti contre un autre parti », a-t-il déclaré.

Robert Lafrenière a déclaré qu'au cours des deux dernières campagnes municipales, des « individus » ou des « partis » — selon les deux versions qu'il a fournies mardi — ont tenté de « faire intervenir [l'UPAC] sur un autre parti, évidemment, pour gagner des points au niveau de la campagne électorale ». L'UPAC a déclenché « deux ou trois enquêtes » de méfaits publics contre ces personnes, mais en dépit de sa volonté d'aller « au fond des choses », elle n'a jamais porté d'accusations.

L'enquête Mâchurer

Autre volte-face: Robert Lafrenière a déclaré que l'enquête sur les fuites médiatiques entourant son opération Mâchurer, qui cible notamment l'ex-premier ministre Jean Charest, est bel et bien active. C'est dans le cadre de cette enquête que l'UPAC a arrêté le député libéral Guy Ouellette, le 25 novembre.

En janvier, le grand patron de l'UPAC avait déclaré que des communications avec l'Assemblée nationale au sujet de l'immunité parlementaire empêchaient l'enquête d'aller de l'avant. Une guerre de mots avait alors été déclenchée entre le commissaire et l'institution, cette dernière lui ayant reproché d'utiliser de faux motifs pour justifier la mise sur pause de son travail. Or voilà: l'enquête est bel et bien en cours, depuis un moment que Robert Lafrenière n'a pas voulu préciser. « [En janvier], c'était le cas [l'enquête était suspendue]. Mais après consultation avec le DPCP [Directeur des poursuites criminelles et pénales], tout ce qui était hors de portée du privilège parlementaire, c'était

clair qu'on pouvait le travailler », a-t-il déclaré.

En début de journée, Robert Lafrenière a répondu à une question de Stéphane Bergeron en affirmant qu'« il n'y a eu aucune écoute électronique sur quelque parlementaire que ce soit ». Sa version a évolué au cours de l'après-midi, lorsque l'elu lui a demandé si d'autres parlementaires, outre Guy Ouellette, faisaient l'objet d'une « attention particulière » de l'UPAC ou était faisait l'objet d'une enquête. « Actuellement? Je ne suis pas en mesure de vous dire », a répondu le commissaire.

« J'ai comme l'impression qu'il y a, ou qu'il y a eu des collègues [faisant l'objet d'une] enquête », a plus tard conclu Stéphane Bergeron.

Un autre départ

Le passage de Robert Lafrenière en commission parlementaire a par ailleurs permis d'apprendre que l'UPAC a perdu un deuxième haut gradé. Son directeur des opérations, André Boulanger, « a décidé de retourner à la Santé du Québec », a confirmé le commissaire. « Il a fait un

travail gigantesque en matière d'enquête dans les cinq années qu'il était là », a-t-il souligné. Selon les informations du *Devoir*, André Boulanger était fortement critiqué pour son style de gestion. On lui aurait recommandé de quitter l'organisation avant de se soumettre à un comité de sélection qui devait transformer son poste en celui de commissaire associé aux enquêtes.

Robert Lafrenière a aussi perdu, en décembre, son commissaire associé aux vérifications de l'intégrité des entreprises, Marcel Forget. Ce dernier a démissionné après que *Le Journal de Montréal* eut révélé qu'il aurait vendu des actions sans permis de courtier dans les années 1990 et 2000, ce qu'il a toujours nié.

Le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a profité du passage de l'UPAC à l'Assemblée nationale pour réitérer sa confiance envers Robert Lafrenière. Le Parti québécois s'est plutôt engagé à le « remercier respectueusement pour ses bons services » s'il prend le pouvoir le 1^{er} octobre.

Le Devoir



VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

À la rencontre des sans-abri de Montréal

La Ville de Montréal a procédé au deuxième dénombrement de sa population itinérante mardi. Pour l'occasion, quelques centaines de bénévoles sont allés à la rencontre des personnes sans-abri dans le but de collecter des données permettant de mieux connaître, comprendre et mesurer l'ampleur du phénomène. L'opération, baptisée Je compte MTL2018, suscite des critiques de la part d'acteurs du milieu communautaire, qui estiment que ce portrait d'une journée n'est pas représentatif de l'ensemble de la situation. Les résultats seront connus dès mercredi. On avait compté 3016 personnes en situation d'itinérance à Montréal lors du premier dénombrement, en 2014. Sur la photo, Marianne Ferron et Megan Cacchiotti en entrevue avec Hugo Gélinas.

CANDIDATURES FÉMININES

Couillard hésite devant la parité sous la contrainte

Légiférer peut être un exercice périlleux, dit le premier ministre

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Le premier ministre Philippe Couillard manifeste des réticences à légiférer afin de contraindre les formations politiques à recruter au moins 40 ou 45% de femmes en vue des élections générales. Une telle loi entraînerait immanquablement, selon lui, un débat sur la nécessité d'en adopter d'autres pour obliger les partis politiques à avoir dans leurs rangs une certaine proportion de personnes issues des communautés culturelles, de personnes lesbiennes et gaies ou encore de personnes handicapées afin de « refléter

la société » québécoise.

« Plus on légifère, plus on risque de faire des erreurs. Alors, on va être prudents », a-t-il déclaré en marge de la 3^e édition de l'événement « En marche pour la parité » à l'Assemblée nationale mardi.

La présidente du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), Micheline Paradis, lui avait remis — ainsi qu'à Jean-François Lisée (PQ), François Legault (CAQ) et Amir Khadir (QS) — une proposition de projet de loi prévoyant l'obligation pour toutes les formations politiques de présenter au moins 40%, puis 45% de femmes lors des rendez-vous électoraux.

« On va lire le texte et on va

en débattre », a dit M. Couillard à la presse. Mais, dans l'hypothèse où une telle loi était adoptée, « qu'est-ce qu'on fait avec la diversité culturelle? » a demandé le chef du gouvernement. « Est-ce qu'on se donne un objectif également? [Il y a la représentation des] femmes et [des] hommes. Il y a un ensemble d'autres éléments qu'il faut refléter de la société, par exemple les communautés culturelles, les orientations sexuelles, les autochtones, les personnes vivant avec un handicap, vous voyez! C'est pour cela qu'il faut réfléchir comme il le faut », a-t-il fait valoir.

M. Couillard n'appuie pas non plus la proposition de bonifier les sommes allouées aux

partis politiques qui réussissent à recruter un nombre équivalent de femmes et d'hommes — une proposition qui a été soumise par le ministre responsable de la Condition féminine, Hélène David, au caucus libéral, selon l'animateur Bernard Drainville. « Il y a des gens qui résistent beaucoup à cette idée — je ne parle pas de mon caucus, je parle de la société — en disant que c'est une façon de monnayer la participation des femmes à la politique », a-t-il mentionné.

Est-il vrai que vous avez proposé cette idée-là? a par la suite demandé un reporter à M^{me} David. « On ne parle pas de ce dont on discute au caucus »,

s'est empressé de répondre M. Couillard, enlevant les mots de la bouche de sa ministre.

Le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée, s'est pour sa part engagé à présenter « une loi pour assurer la parité chez les élus de l'Assemblée nationale » s'il est porté au pouvoir le 1^{er} octobre prochain. « La loi va indiquer que ça prend 40% [de femmes] pour 2022, 45% [de femmes] pour 2026. [...] Puis, s'il y a des contrevenants à la loi, quelle sera la conséquence: là-dessus, on n'a pas de position aujourd'hui. On est conscient de l'aspect délicat de tout cela dans un processus démocratique. »

Le Devoir

ATTAQUE À TORONTO

Arrestation du suspect: le policier érigé au rang de héros national

NICOLE THOMPSON
ET ADINA BRESGE

à Toronto

Le président du syndicat des policiers de Toronto affirme que les gestes faits par un agent lors de l'arrestation du suspect de l'attaque à la camionnette, lundi, constituent « un moment lumineux » dans une journée horrible. Mike McCormack, de l'Association des policiers de Toronto, affirme que l'arrestation, dont les images vidéo ont largement circulé sur les réseaux sociaux, a donné une lueur d'espoir à la ville aux prises avec cette tragédie, qui a fait dix morts. « C'est un moment lumineux dans une journée absolument charnière, exécrable et horrible dans la ville de Toronto, a soutenu M. McCormack en entrevue téléphonique, mardi. Son comportement aura été le seul [élément] positif à tirer de cette journée. »

Des sources policières ont mis un nom sur ce policier devenu un héros national: Ken Lam. Le directeur du Service de police de Toronto, Mark Saunders, a attribué mardi la résolution non violente de cet affrontement à la formation dispensée aux policiers en matière de désescalade des tensions. Le chef Saunders, qui a parlé avec l'agent Lam, a quand même reconnu que le comportement du policier, lundi, avait été « tout à fait remarquable ».

Alors que la tension se faisait toujours sentir dans la métropole, mardi, au lendemain de la tragédie, plusieurs utilisateurs des réseaux sociaux ont décrit le policier comme un exemple de retenue face à une terreur abjecte, à la lumière des images de son affrontement avec le présumé conducteur. L'arrestation a eu lieu non loin des trottoirs où un homme conduisant une camionnette a tué dix personnes en plus d'en blesser quatorze autres.

Dans l'une des vidéos, on entend un homme demander au policier de le tuer, pointant sa main vers lui à plusieurs reprises, comme s'il dégainait une arme. Le policier refuse de tirer et ordonne au suspect de se coucher par terre. Le suspect dit avoir une arme à feu dans sa poche. « Tire-moi dans la tête », crie-t-il.

Tournée de la fenêtre d'un édifice, une autre vidéo semble montrer le suspect reculer, les bras levés, alors que le policier avance vers lui. Le suspect finit par se coucher au sol, et des images tournées depuis la rue montrent le policier s'agenouiller à ses côtés pour lui passer les menottes.

Prévenir d'autres victimes

« Ça aurait pu se passer d'une façon ou d'une autre. À tout moment, si la menace s'était accentuée, nous aurions pu avoir un résultat différent », a souligné M. McCormack. « Il a réagi à ce qu'il a vu, ce que sa formation lui a enseigné, et nous sommes très fiers de lui. Il a peut-être prévenu d'autres morts. »

Le président du syndicat précise par ailleurs que le policier fait partie des nombreux premiers répondants à s'être précipités vers le danger alors que la camionnette montait sur le trottoir entre l'avenue Finch et l'avenue Sheppard. Des policiers ont poussé des piétons hors de la trajectoire du véhicule, ont effectué des manoeuvres de réanimation et se sont occupés de victimes « mutilées », a mentionné M. McCormack.

Même pour des vétérans policiers, a-t-il ajouté, il s'agit de l'un des pires carnages qu'ils aient vus dans leur carrière.

M. McCormack a dit avoir communiqué avec le policier Lam, qui serait dépassé par les émotions, mais qui aurait déjà été de retourner sur le terrain. « Il s'inquiète davantage des victimes [...] de ce que qu'il a fait. »

Selon M. McCormack, le policier devra faire face à l'ampleur de ce qu'il a vécu lorsque l'adrénaline retombera, même si l'agent Lam estime que ses gestes n'avaient « rien d'exceptionnel ». Il a confronté un homme accusé d'une attaque qui a tué ou blessé près de vingt-cinq personnes, et il a suivi et le policier s'en sont tous les deux sortis indemnes, a rappelé le syndicaliste.

« Un adage veut que » les policiers tirent d'abord et posent des questions ensuite », a-t-il dit. Or, très souvent, tout se règle dans le calme. [Les événements de lundi] ont démontré de manière extrêmement claire [...] ce qu'est un policier et ce que'il fait vraiment. »

La Presse canadienne



GALT RODAN LA PRESSE CANADIENNE



NATHAN DENETTE LA PRESSE CANADIENNE



GALT RODAN LA PRESSE CANADIENNE

Des centaines de personnes, certaines bouleversées par le drame, se sont recueillies tout au long de la journée de mardi sur la rue Yonge pour y déposer des fleurs et écrire des messages d'espoir. La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, et le maire de Toronto, John Tory, se sont aussi présentés sur le lieu de recueillement spontané pour rendre hommage aux victimes.

Le portrait d'Alek Minassian se dessine

Le présumé meurtrier aurait été motivé par une haine des femmes

AMÉLI PINEDA

Une publication de l'auteur allégué de l'attaque au camion-bélier, dans les minutes précédant le carnage, suggère qu'il voulait s'en prendre aux femmes. La police de Toronto a refusé de s'avancer sur les motivations d'Alek Minassian, même si elle a laissé entendre une « prédominance féminine » parmi les victimes, dont l'identification des corps pourrait prendre plusieurs jours.

« C'est juste de dire [que les victimes] sont majoritairement des femmes », a reconnu en conférence de presse l'enquêteur Graham Gibson. Le sergent-déTECTIVE n'a toutefois pas précisé le nombre de femmes par rapport au nombre d'hommes impliqués dans la tragédie. M. Gibson n'a également pas voulu s'avancer pour l'instant sur la possibilité qu'Alek Minassian ait délibérément choisi de s'attaquer aux femmes.

« Toutes ces choses devront être examinées, et ça se fera d'ici les prochaines semaines. Je ne peux d'aucune façon faire une déclaration générale et catégorique en me basant sur ce genre d'information », a-t-il soutenu. Quelques minutes avant de grimper sur le trottoir de la rue Yonge pour faucher des piétons, Alek Minassian a tenu des pro-

Ce qu'on sait de l'enquête

Alek Minassian n'était pas connu des services de police.

L'attaque ne serait pas liée à la sécurité nationale.

La fourgonnette blanche qui lui a servi d'arme a été louée le matin même de l'attaque.

Le suspect a publié un message sur Facebook dans les minutes précédant sa course meurtrière.

Un téléphone cellulaire a été saisi.

Le conducteur allégué a été arrêté seulement sept minutes après

la réception du premier appel au 911.

Alek Minassian a comparu mardi au palais de Justice de Toronto, sous dix chefs de meurtre et treize de tentative de meurtre.

Un 14^e chef d'accusation devrait être porté contre lui.

pos masculinistes sur les réseaux sociaux. (voir encadré)

« La rébellion incel a déjà débuté! Nous allons renverser les Chads et les Stacy's! Tous saluent le Suprême Gentleman Elliot Rodger! », a écrit sur Facebook Alek Minassian. Le message et le compte du meurtrier allégué ont depuis été effacés par le réseau social.

Dans son dernier message, Alek Minassian fait référence à Elliot Rodger, l'auteur de la tuerie d'Isla Vista, en Californie. En 2014, Elliot Rodger a tué six personnes et en a blessé sept autres. L'attaque était motivée par sa haine des femmes, disait-il dans une vidéo publiée avant le drame. Elliot Rodger s'est suicidé après l'attaque.

Le terme « incel » est une contraction de « *involuntary celibates* », désignant des « céliba-

taires involontaires ». Les « incels » s'étaient regroupés dans un sous-forum du site Reddit qui a été banni au cours de l'année 2017.

Le sergent-déTECTIVE Gibson a confirmé la mise en ligne d'un message « énigmatique » par l'homme de 25 ans, qui a été accusé mardi matin sous dix chefs de meurtre et treize autres de tentative de meurtre.

« [La publication] fait partie de la preuve et de l'enquête », a soutenu l'enquêteur Gibson. Il a par ailleurs insisté sur le fait qu'à l'heure actuelle, aucune hypothèse n'est écartée. Le téléphone cellulaire de l'accusé a été saisi, a-t-il souligné. Quant au véhicule utilisé par Alek Minassian, il a été loué le matin même de l'attaque.

Victimes non identifiées

L'identification des piétons heurtés à mort par Alek Minassian dans sa course folle pourrait prendre plusieurs jours, selon le coroner en chef de l'Ontario.

« Il fait que nous soyons certains de l'identité de chaque victime et cela peut prendre beaucoup de temps, et ce temps peut être très frustrant. Lorsque nous avons plusieurs cas, cela devient très compliqué », a déclaré le D^r Dirk Huyer.

L'âge des victimes va de la vingtaine à 80 ans, a-t-il ajouté. Des familles ont été informées par le coroner que leur proche pourrait être parmi les victimes, mais rien n'est encore confirmé.

« Les gens sont différents lorsqu'ils meurent, il y a des blessures, alors nous voulons faire très attention à ce qu'il n'y ait pas de confusion », a-t-il expliqué.

Des informations ont toutefois commencé à circuler sur l'identité et l'origine des défunts.

Tôt dans la journée, le conseiller municipal Cesar Palacio a déposé l'identité d'une victime, lors d'une réunion du conseil à l'hôtel de ville de Toronto. Il s'agit d'Anne Marie D'Amico. Deux ressortissants sud-coréens sont parmi les dix personnes tuées dans l'attaque, selon l'agence de presse Yonhap, qui évoque la possibilité d'une autre victime d'origine sud-coréenne.

L'ambassade de la Jordanie à Ottawa affirme que l'un de ses citoyens fait partie des dix personnes tuées dans l'attaque de lundi, sans fournir davantage de détails.

Quant aux blessés, certains n'ont eu que des éraflures et des ecchymoses, mais d'autres ont été touchés beaucoup plus gravement, a indiqué M. Gibson. Quelques-uns ont déjà reçu leur congé de l'hôpital, mais le sergent-déTECTIVE n'avait pas de chiffre précis, mardi après-midi.

La police a revu à la baisse le nombre de blessés, qui est passé de quinze à quatorze. Une simple erreur de décompte, a précisé M. Gibson.

Ancien membre des Forces armées

Dans sa publication, Alek Minassian écrivait également « Soldat (Recrue) Minassian Fantasme 00010, souhaitant parler au Sergent 4chan s'il vous plaît.

C23249161 ». Un peu plus tôt, le ministre de la Défense Harjit Sajjan a confirmé, à Ottawa, que M. Minassian avait été membre des Forces armées canadiennes pendant environ deux mois l'an dernier, du 23 août au 25 octobre 2017.

Au cours de cette période, il a suivi une formation de seize jours au camp des recrues, avant de quitter volontairement l'armée.

M. Sajjan a assuré que, comme toute recrue, Alek Minassian avait fait l'objet d'un processus de sélection « très rigoureux en matière de sécurité ».

« Dans ce cas-ci, ça a été fait », a certifié le ministre. Il n'a cependant pas précisé — pour des raisons de « protection de la vie privée » — si la vérification du dossier de M. Minassian avait soulevé de quelconques préoccupations.

D'après le site des Forces armées canadiennes, le code 00010 désignerait un fantassin dans les Forces armées canadiennes et le code C23249161 désignerait son numéro de soldat, une information que le ministère de la Défense a refusé de confirmer.

Avec l'Agence France-Presse, La Presse canadienne et la collaboration de Marie Vastel et de Guillaume Levasseur

Le Devoir



00010	Désignerait un fantassin dans les Forces armées canadiennes
4chan	Forum de discussion sans modération, tout y est publié de façon anonyme
C23249161	S'apparente à un numéro de soldat des Forces armées canadiennes
Incel	Contraction de « <i>involuntary celibates</i> », des « célibataires involontaires »
Chad and Stacy	Désignerait un archétype d'homme ou de femme ayant du succès sexuel
Elliot Rodger	Auteur de la tuerie d'Isla Vista, motivée par sa haine des femmes

Terroriste, tueur de masse ou les deux?

De plus en plus de tueurs de masse s'inspirent des méthodes terroristes

ISABELLE PARÉ ET
AMÉLI PINEDA

Terroriste, désespéré, tueur fou? Les dénominatifs s'entremêlent pour décrire l'homme derrière l'attaque au camion bélier qui a coûté la vie à 10 personnes et en a blessé 14 autres à Toronto. Les frontières entre le terrorisme et les tueurs de masse se brouillent de plus en plus, affirmant plusieurs chercheurs, rendant difficile la prévention de tels gestes violents et radicaux.

Tous les experts consultés s'entendent pour dire que l'auteur présumé de l'attaque menée dans la Ville reine ne correspond pas à la définition convenue du terroriste, mais qu'il s'inscrit dans une mouvance de plus en plus fréquente: celle d'individus troubles mentalement qui adoptent et imitent les méthodes de prédilection des groupes terroristes, mais sans être mus par une idéologie.

« On voit de plus en plus de ces tueurs de masse qui, progressivement, vont s'identifier à un courant de pensée. Leur idéologie, très floue et superficielle, reste un vernis qui n'a rien ou peu à voir avec des attentats comme ceux de Nice ou de Berlin », affirme Benjamin Ducoil, responsable de la recherche au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence de Montréal (CPRMV).

« Ce ne sont pas les terroristes qui ont le monopole du moyen à utiliser pour une attaque », ajoute Janine Kriebler, professeure à la retraite du Collège militaire royal de Saint-Jean.

« C'est un effet domino du terrorisme et de la violence. Dans les années 1970, les terroristes privilégiaient les prises d'otages et l'on voyait des désaxés qui imitaient leurs façons de faire. Aujourd'hui, les médias de masse et les réseaux sociaux ont accentué ce phénomène d'imitation, de contamination », ajoute ce chercheur du CPRMV.

Contrairement aux narcissiques désaxés qui tuent par pure motivation personnelle et esprit de revanche, comme Valéry Fabrikant ou Kimveer Gill — respectivement auteurs de la tuerie de Concordia et de celle du collège Dawson — ceux qui se situent à mi-chemin du déséquilibre mental et de l'idéologie occupent une place croissante, estime Benjamin Ducoil.

« Le profil du tueur de Toronto semble s'apparenter à ceux d'Alex Bissonnette à Québec ou même de Marc Lépine, tous deux des tueurs de masse mus par de graves problèmes personnels, mais qui ont adhéré plus tard à une logique ou une cause pour justifier leur geste violent et exprimer leur colère », soutient-il.

« Ça démontre en tout cas à quel point la logique terroriste a imprégné autant les médias que notre société. »

« C'est un effet domino du terrorisme et de la violence. Dans les années 1970, les terroristes privilégiaient les prises d'otages et l'on voyait des désaxés qui imitaient leurs façons de faire. Aujourd'hui, les médias de masse et les réseaux sociaux ont accentué ce phénomène d'imitation, de contamination », ajoute ce chercheur du CPRMV.

« Ce n'est pas les terroristes qui ont le monopole du moyen à utiliser pour une attaque », ajoute Janine Kriebler, professeure à la retraite du Collège militaire royal de Saint-Jean.

« C'est un effet domino du terrorisme et de la violence. Dans les années 1970, les terroristes privilégiaient les prises d'otages et l'on voyait des désaxés qui imitaient leurs façons de faire. Aujourd'hui, les médias de masse et les réseaux sociaux ont accentué ce phénomène d'imitation, de contamination », ajoute ce chercheur du CPRMV.

Contrairement aux narcissiques désaxés qui tuent par pure motivation personnelle et esprit de revanche, comme Valéry Fabrikant ou Kimveer Gill — respectivement auteurs de la tuerie de Concordia et de celle du collège Dawson — ceux qui se situent à mi-chemin du déséquilibre mental et de l'idéologie occupent une place croissante, estime Benjamin Ducoil.

« Le profil du tueur de Toronto semble s'apparenter à ceux d'Alex Bissonnette à Québec ou même de Marc Lépine, tous deux des tueurs de masse mus par de graves problèmes personnels, mais qui ont adhéré plus tard à une logique ou une cause pour justifier leur geste violent et exprimer leur colère », soutient-il.

« Ça démontre en tout cas à quel point la logique terroriste a imprégné autant les médias que notre société. »

« C'est un effet domino du terrorisme et de la violence. Dans les années 1970, les terroristes privilégiaient les prises d'otages et l'on voyait des désaxés qui imitaient leurs façons de faire. Aujourd'hui, les médias de masse et les réseaux sociaux ont accentué ce phénomène d'imitation, de contamination », ajoute ce chercheur du CPRMV.

Contrairement aux narcissiques désaxés qui tuent par pure motivation personnelle et esprit de revanche, comme Valéry Fabrikant ou Kimveer Gill — respectivement auteurs de la tuerie de Concordia et de celle du collège Dawson — ceux qui se situent à mi-chemin du déséquilibre mental et de l'idéologie occupent une place croissante, estime Benjamin Ducoil.

« Le profil du tueur de Toronto semble s'apparenter à ceux d'Alex Bissonnette à Québec ou même de Marc Lépine, tous deux des tueurs de masse mus par de graves problèmes personnels, mais qui ont adhéré plus tard à une logique ou une cause pour justifier leur geste violent et exprimer leur colère », soutient-il.

« Ça démontre en tout cas à quel point la logique terroriste a imprégné autant les médias que notre société. »

« C'est un effet domino du terrorisme et de la violence. Dans les années 1970, les terroristes privilégiaient les prises d'otages et l'on voyait des désaxés qui imitaient leurs façons de faire. Aujourd'hui, les médias de masse et les réseaux sociaux ont accentué ce phénomène d'imitation, de contamination », ajoute ce chercheur du CPRMV.

Contrairement aux narcissiques désaxés qui tuent par pure motivation personnelle et esprit de revanche, comme Valéry Fabrikant ou Kimveer Gill — respectivement auteurs de la tuerie de Concordia et de celle du collège Dawson — ceux qui se situent à mi-chemin du déséquilibre mental et de l'idéologie occupent une place croissante, estime Benjamin Ducoil.

« Le profil du tueur de Toronto semble s'apparenter à ceux d'Alex Bissonnette à Québec ou même de Marc Lépine, tous deux des tueurs de masse mus par de graves problèmes personnels, mais qui ont adhéré plus tard à une logique ou une cause pour justifier leur geste violent et exprimer leur colère », soutient-il.

« Ça démontre en tout cas à quel point la logique terroriste a imprégné autant les médias que notre société. »

« C'est un effet domino du terrorisme et de la violence. Dans les années 1970, les terroristes privilégiaient les prises d'otages et l'on voyait des désaxés qui imitaient leurs façons de faire. Aujourd'hui, les médias de masse et les réseaux sociaux ont accentué ce phénomène d'imitation, de contamination », ajoute ce chercheur du CPRMV.

Contrairement aux narcissiques désaxés qui tuent par pure motivation personnelle et esprit de revanche, comme Valéry Fabrikant ou Kimveer Gill — respectivement auteurs de la tuerie de Concordia et de celle du collège Dawson — ceux qui se situent à mi-chemin du déséquilibre mental et de l'idéologie occupent une place croissante, estime Benjamin Ducoil.

« Le profil du tueur de Toronto semble s'apparenter à ceux d'Alex Bissonnette à Québec ou même de Marc Lépine, tous deux des tueurs de masse mus par de graves problèmes personnels, mais qui ont adhéré plus tard à une logique ou une cause pour justifier leur geste violent et exprimer leur colère », soutient-il.

« Ça démontre en tout cas à quel point la logique terroriste a imprégné autant les médias que notre société. »

« C'est un effet domino du terrorisme et de la violence. Dans les années 1970, les terroristes privilégiaient les prises d'otages et l'on voyait des désaxés qui imitaient leurs façons de faire. Aujourd'hui, les médias de masse et les réseaux sociaux ont accentué ce phénomène d'imitation, de contamination », ajoute ce chercheur du CPRMV.

Contrairement aux narcissiques désaxés qui tuent par pure motivation personnelle et esprit de revanche, comme Valéry Fabrikant ou Kimveer Gill — respectivement auteurs de la tuerie de Concordia et de celle du collège Dawson — ceux qui se situent à mi-chemin du déséquilibre mental et de l'idéologie occupent une place croissante, estime Benjamin Ducoil.

« Le profil du tueur de Toronto semble s'apparenter à ceux d'Alex Bissonnette à Québec ou même de Marc Lépine, tous deux des tueurs de masse mus par de graves problèmes personnels, mais qui ont adhéré plus tard à une logique ou une cause pour justifier leur geste violent et exprimer leur colère », soutient-il.

« Ça démontre en tout cas à quel point la logique terroriste a imprégné autant les médias que notre société. »

« On doit continuer de réfléchir aux situations changeantes dans lesquelles on se trouve et faire tout ce qu'on peut pour continuer d'assurer la protection des Canadiens »

Justin Trudeau, premier ministre du Canada



« L'accusé aurait partagé un message sur Facebook quelques instants avant de conduire la camionnette louée [...] Cette publication fait partie de la preuve que nous considérerons dans l'enquête. »

Graham Gibson, sergent-déTECTIVE

« Nous avons discuté lors de la réunion de mardi [des ministres du G7 à Toronto] de la planification, de comment nous pouvons déployer des mesures afin de protéger les lieux publics et les soi-disant cibles faciles »

Ralph Goodale, ministre fédéral de la Sécurité publique



« Je suis très triste pour la ville de Toronto [...] C'est très important pour nous d'être ici ensemble et forts. Tout Toronto est fort maintenant. »

John Tory, maire de Toronto

Le Devoir

ÉDITORIAL

ASSURANCE MÉDICAMENTS

Un retard à rattraper

Réunis en congrès le week-end dernier, les délégués du Parti libéral du Canada ont placé la création d'un régime universel d'assurance médicaments en tête de leurs priorités pour les prochaines années. De là à croire que le Canada rejoindra bientôt le reste des pays développés, nous n'en sommes pas là.

Contrairement à tous les pays développés qui ont, comme nous, un régime universel d'assurance maladie, le nôtre exclut la couverture des médicaments en dehors des hôpitaux.

Depuis l'adoption de son propre régime d'assurance médicaments, en 1997, Québec oblige tout le monde à participer au régime de son employeur ou à celui de l'État. Contrairement à la croyance populaire, un tel programme existe aussi dans les autres provinces, sous une forme ou l'autre, plus ou moins généreux, mais jamais universel ni gratuit.

Contrairement à la croyance populaire, c'est au Québec qu'il en coûte le plus cher au pays pour se procurer des médicaments sur ordonnance quand on additionne le coût des primes annuelles, des franchises et de la coassurance à celui des ordonnances non remboursées: 1495\$ par habitant contre 823\$ en Ontario et 1135\$ en moyenne au Canada. Pas de quoi se vanter!

Alors que les médicaments n'occupaient qu'une place secondaire dans le traitement de la plupart des maladies il y a cinquante ans, ils sont aujourd'hui au centre du processus de guérison. Et cela se reflète dans les coûts. L'introduction de nouvelles molécules, de traitements biologiques, oncologiques et de ceux de maladies rares est venue annuler les économies réalisées grâce à la multiplication des génériques.

Au Canada, 33,9 milliards ont été consacrés à l'achat de médicaments prescrits en 2017. Bon an mal an, ces dépenses augmentent de plus de 5% par année, soit bien plus vite que l'inflation.

Ce sont donc les travailleurs, les retraités et les employeurs qui assument les coûts, sans lien avec leurs revenus, à l'exception des plus pauvres.

Un rapport publié la semaine dernière par le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes, à Ottawa, propose rien de moins que d'ajouter la couverture des médicaments prescrits au régime universel d'assurance maladie.

Si le gouvernement fédéral donnait suite à cette proposition, il en coûterait au maximum 5\$ pour une ordonnance et personne n'aurait à payer de prime, de coassurance ou de franchise. Toujours selon ce comité de la Chambre contrôlé par les libéraux, c'est à Ottawa qu'il appartient de prendre la direction d'une telle réforme.

Une étude effectuée par le bureau du Directeur parlementaire du budget à la demande du comité évalue à quelque 8 milliards l'augmentation des dépenses nécessaire pour créer un tel régime. Pour le NPD, la facture devrait être séparée également entre Ottawa et les provinces, mais comment financer cette dépense en fin de compte? Par une augmentation des impôts? Lesquels?



Il ne fait aucun doute qu'en créant un régime universel d'assurance médicaments, le Canada rattraperait une partie du retard pris sur les autres pays développés. À l'heure actuelle, faute de négocier sérieusement avec les compagnies pharmaceutiques, nous sommes le pays au monde où les médicaments prescrits coûtent le plus cher après les États-Unis et la Suisse. Et ce ne sont pas les assureurs privés qui changeront les choses, eux qui se contentent de faire assumer les augmentations par leurs clients.

Cela étant admis, il est difficile d'imaginer que le fédéral et les provinces en viennent à s'entendre sur une formule qui respecte leurs compétences respectives tout en garantissant un partage équitable des coûts à long terme. On n'a qu'à se rappeler le refus obstiné d'Ottawa d'assumer la moitié de la hausse réelle des coûts du système de santé pour se convaincre de la résistance des provinces à adhérer à un régime conçu par Ottawa (Phénix).

Quant aux assureurs privés, on les voit mal perdre 10 milliards en chiffre d'affaires annuel sans monter aux barricades.

En revanche, si les libéraux de Justin Trudeau sont sérieuses, pourquoi ne pas mettre quelques milliards supplémentaires par année à la disposition des provinces dans le but spécifique d'améliorer et d'universaliser leur couverture des médicaments?

Au Québec, il serait plus que temps qu'on nous donne accès à un régime d'assurance médicaments digne de ce nom. Malheureusement, il y a fort à craindre que la majestueuse augmentation salariale accordée aux médecins — qui est détaillée ce matin dans nos pages — relègue le sort des patients au bas de la liste des priorités pour encore longtemps.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, VÉRONIQUE CHAGNON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU,
 DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Vaccination des femmes

Jusqu'au 30 avril, c'est la semaine mondiale de la vaccination. Est-ce important en regard des océans réchauffés et infusés de plastique? En fait, oui.

Un palmarès d'efficacité des mesures qui pourraient restaurer le climat a été publié récemment. En tête du palmarès, il y a le changement du réfrigérant dans les frigos et climatiseurs, l'énergie éolienne, la réduction du gaspillage alimentaire, une alimentation plus végétarienne et l'énergie solaire.

Mais au premier rang du palmarès est le duo «éducation des filles et planification familiale». Grâce à ce duo, la population mondiale ralentirait sa croissance et, en 2050, pourrait n'atteindre que (!) 9,7 milliards plutôt que 10,7 milliards, évitant une plus grande pression sur l'environnement.

Or le ralentissement est commencé depuis des décennies et on a pu constater que la planification familiale réussit, mais seulement après la baisse de la mortalité des enfants. Jamais avant. En effet, depuis 1990, le nombre de décès d'enfants est passé d'environ 12 à 6 millions par année, une baisse de 6 millions, dont 2 millions sont dus à la vaccination. Et conséquemment, le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 6,6 à 2,6.

Oui, la vaccination sauve des vies, et combinée avec l'éducation des filles et l'accès à la planification familiale, elle stabilise la population. Ainsi, la vaccination

compte parmi les meilleures solutions aux problèmes environnementaux, dont le réchauffement du climat.

L'aide internationale canadienne devrait continuer à la soutenir énergiquement.

Pamela Walden-Landry
 Montréal, le 24 avril 2018

Couillard se protège

Lors d'un discours d'une trentaine de minutes devant environ 300 membres de la communauté anglophone réunis dimanche au collège Dawson, le premier ministre Philippe Couillard y est allé d'une charge à fond de train contre le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, attaquant diverses orientations de la CAQ, notamment sa position sur les signes religieux et l'abolition des commissions scolaires, deux débats chers aux anglophones.

À mon sens, les derniers sondages qui plaçant la CAQ en avance dans les intentions de vote des Québécois ont contribué à faire ressortir l'artillerie lourde chez les libéraux, qui ont senti l'urgence de protéger leurs arrières eu égard aux anglophones, notamment de l'île de Montréal, une clientèle traditionnellement libérale, dont une partie commencerait à zébrer du côté de la CAQ...

Pour l'occasion, plusieurs membres de son conseil des ministres étaient présents, dont le ministre des Finances, Carlos Leitão, et le ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglophone, Kathleen Weil, le premier ministre

profitant de la situation pour louer sa décision de créer le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise.

À partir du moment où un premier ministre libéral sent le besoin de réchauffer l'ardeur de ses troupes anglophones, une clientèle habituellement «vendue» d'avance au PLQ, force est de constater que Philippe Couillard commence à sentir la soupe chaude même dans son fief anglophone.

Henri Marineau
 Québec, le 24 avril 2018

Un certain degré de... responsabilité?

Nous apprenons par une enseignante d'Alexandre Bissonnette qu'il a été chroniquement ridiculisé en classe et intimidé durant son parcours scolaire. Que sont devenus ses tortionnaires de l'époque, aujourd'hui confortablement assis devant leur téléviseur à suivre son procès? Se demandent-ils s'ils ont contribué d'une certaine façon à la tuerie de la mosquée?

Et le milieu scolaire lui-même? En contribution à l'éducation citoyenne et religieuse, je souhaiterais voir à l'entrée de chaque école une immense affiche qui se lirait ainsi:

«Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse et essaie d'aimer ton prochain comme toi-même.»

Marcel Boulanger
 Montréal, le 24 avril 2018

L I B R E O P I N I O N

CONSERVATION DU PATRIMOINE

Préserver la Miséricorde et la mémoire des filles-mères

CAROLINE MASSE

Enfant de La Miséricorde

BENOIT PILON

Cinéaste, réalisateur de Nestor et les oubliés

Site d'une valeur patrimoniale exceptionnelle selon Héritage Montréal, l'ancien Hôpital de la Miséricorde, sur le boulevard René-Lévesque, est à l'abandon depuis 2012. Le temps a commencé à faire son œuvre sur le fragile bâtiment, suscitant l'inquiétude des résidents du secteur. La Miséricorde est un lieu symbolique et chargé d'émotion, qui a vu des dizaines de milliers de mères célibataires donner naissance à des enfants hors mariage au cours du siècle dernier. Il ne peut en aucun cas être laissé à l'abandon et sa mémoire doit rester vivante à l'intérieur même de son enceinte.

Un projet de redéploiement du site, piloté par la coalition Quatuor Quartier latin, se profile à l'horizon. Exposé aux résidents lors d'une assemblée publique le 20 mars dernier, il correspond à la volonté des Sœurs de Miséricorde qui ont souhaité «que les bâtisses servent à des fins humanitaires et sociales» lorsqu'elles ont fait le transfert du site au gouvernement en 1973.

Mais dans cette proposition, la mémoire est pour l'instant absente, bien qu'une timide vo-

lonté de commémoration soit énoncée. Or, l'histoire du lieu doit être au centre du projet pour assurer sa légitimité. Un projet de réaménagement qui n'intégrerait pas un musée — à la fois sur les mères célibataires, sur les «orphelins» et sur les religieuses — serait selon nous inacceptable et constituerait un manquement grave à notre devoir de mémoire.

Le temps des crèches, des mères célibataires et des «orphelins»

Du début du XX^e siècle aux années 1970, ce sont près de 250 000 naissances «illégitimes» qui ont marqué le Québec. Dans les années 1950, pour pallier ce phénomène et le «gérer» socialement, il y avait au Québec 16 crèches et 53 orphelinats. C'était donc loin d'être un phénomène isolé. Combien de centaines de milliers de vies broyées par la honte pour ces filles perdues, dépravées, déviantes, déficientes et pour leurs enfants, bâtards, enfants naturels, bientôt «orphelins»? L'époque n'était pas avare de termes méprisants pour chasser les indésirables aux confins de la bonne société.

Fondée en 1848 par Rosalie Cadron-Jetté dans le but précis d'accueillir les mères célibataires, la maternité de la Miséricorde fut pendant près de 130 ans un refuge pour des dizaines de milliers d'entre elles venues y accou-

cher. Pourtant, pour bon nombre de Québécois, le simple nom de la Miséricorde suffisait à évoquer la honte d'une famille et la déchéance de ces filles tombées. Et la grande majorité de ces jeunes mères repartaient seules, la pression sociale les forçant à abandonner leur enfant en adoption ou aux crèches.

Au temps des crèches, c'est toute une société qui a failli à son devoir de protection de l'enfance et des plus faibles, stigmatisant les pécheresses avec la complicité des familles, du clergé, des ordres religieux, mais aussi de la classe politique et de l'ensemble de la société civile.

Si les orphelins de Duplessis ont obtenu, après de chaudes luttes, un certain dédommagement, les mères célibataires, elles, n'ont jamais rien revendiqué. Trop écrasées par le mépris qui recouvrait leur situation, elles ont bien souvent caché toute leur vie à leurs proches cet épisode douloureux.

La Miséricorde est un lieu important pour toutes ces femmes endeuillées par l'abandon quasi systématique (et systémique) de leur enfant et pour tous ces orphelins, dont une bonne partie des orphelins de Duplessis. Ce bâtiment est le dernier témoin d'une page oubliée, cachée, de l'histoire du Québec.

Le temps des crèches et des mères célibata-

ires a beau avoir disparu de notre horizon à l'aube de la Révolution tranquille, ses blessures sont encore bien vivantes. La Miséricorde est un lieu hautement identitaire dont la résonance est profonde pour des générations de Québécois. Quand une société a vécu un tel traumatisme, la réparation doit être à la hauteur pour que la guérison puisse s'amorcer.

La magnifique chapelle de la Miséricorde doit devenir le symbole de cette réparation. Notre devoir de mémoire ne peut prendre plus belle forme qu'un espace muséal à l'intérieur même des lieux qui ont vu défiler des générations de femmes et d'enfants: un musée qui mettrait en valeur l'expérience vécue par les mères célibataires et leurs «orphelins», mais aussi l'histoire de l'Hôpital de la Miséricorde, des religieuses qui s'y sont dévouées et de toutes ces femmes investies dans les crèches, les œuvres de charité et l'action sociale.

2018 marque le 170^e anniversaire de la fondation des Sœurs de Miséricorde et de leur œuvre la plus emblématique. Intégrer un projet de musée au redéploiement du site de la Miséricorde rappellerait de façon claire et forte l'importance de son rôle pendant plus d'un siècle. Il s'agit là d'un rendez-vous essentiel avec notre histoire, que nous ne pouvons manquer sous aucun prétexte.

IDÉES

La refondation du Bloc québécois, un projet vicié

YVAN SAMUEL ROCHON

Le projet de refondation du Bloc québécois, proposé par son Forum Jeunesse, se trompe de cible. S'il y a une crise au sein du mouvement indépendantiste, ce n'est pas le Bloc qui en est la cause. Il en est plutôt la victime.

S'il y a une refondation nécessaire à faire, c'est celle du Parti québécois, qui refuse de faire la promotion de l'indépendance depuis plus de 20 ans. Ce n'est pas le Bloc qui est le navire amiral de l'indépendance, mais le PQ. Il faut aller à la source du problème. Le Bloc n'est qu'une force d'appui au processus d'accession à l'indépendance. C'est au Québec que se fera l'indépendance et qu'on doit se doter d'un parti résolument engagé à faire l'indépendance.

Ce projet de refondation est inopportun, car pendant que les militants seront occupés à débattre de structures, ils ne seront pas mobilisés à travailler sur le terrain pour faire la promotion d'un programme indépendantiste. [...] Et pourtant, nous aurons à faire face à une campagne électorale dans un an. Ce n'est pas une refondation qu'il faut au Bloc, mais une reconstruction des associations de circonscription pour combattre efficacement les partis fédéralistes.

Certes, nous faisons face aujourd'hui à des divisions internes. Mais peut-on sérieusement soutenir que la création d'un nouveau parti se fera dans l'harmonie? Si les membres doivent tout reprendre à zéro, cela suscitera encore plus de divisions et d'acrimonie. C'est la meilleure façon de paralyser l'action des indépendantistes pendant des mois, sinon des années.

Faire table rase du passé, comme le propose le Forum jeunesse, en jetant aux poubelles les statuts et le programme du Bloc, c'est manquer de respect envers tous les militants qui, dans le passé, congrès après congrès, ont participé à des dizaines de réunions pour élaborer les statuts et le programme du parti. Curieusement, les partisans de cette refondation ne nous disent même pas en quoi ces statuts et ce programme sont défectueux ou pourquoi il faudrait les changer. Une telle désinvolture envoie le message à ces milliers de militants qu'ils ont perdu leur temps [...]. Ce n'est sans doute pas la bonne façon de les mobiliser pour continuer le combat.

Ceux qui proposent de refonder le Bloc nous disent que c'est pour être plus rassembleur et ouvrir le parti à tous les indépendantistes. Je ne savais pas que le Bloc était un club fermé, qu'il refusait des personnes venant des différents partis indépendantistes. Cette logique est d'autant plus surprenante que le Bloc est le seul parti indépendantiste sur la scène fédérale et que ses instances sont ouvertes à tous ceux et celles qui veulent s'impliquer. [...]

Une refondation dysfonctionnelle

Les promoteurs de la refondation vont croire qu'il y aura un congrès national auquel tous ceux qui le désirent pourront s'inscrire, le jour même s'ils le veulent, et lors duquel chaque membre disposera du droit de vote. C'est sans doute très généreux, mais peu fonctionnel pour construire un parti politique. Cela risque de se transformer en auberge espagnole où



Des membres du Bloc québécois menés par la présidente du forum jeunesse, Camille Goyette-Gingras, ont présenté la semaine dernière le projet de «refondation» de la formation politique.

« S'il y a une crise au sein du mouvement indépendantiste, ce n'est pas le Bloc qui en est la cause. Il en est plutôt la victime. »

chacun tentera de faire valoir ses vues personnelles [...]. Les débats risquent d'être acrimonieux [...]. Le congrès d'un parti n'est pas une assemblée générale d'une association; il doit disposer d'un principe de cohérence qui agrège les intérêts différents grâce à un mécanisme de filtrage et de sélection des prises de position. Ce projet commun ne résulte pas de l'addition des volontés individuelles mais de leur fusion, ce qui implique des renoncements pour le bien commun. Or, la logique individualiste adoptée par le Forum jeunesse favorise la dissension parce qu'elle exclut tout mécanisme de filtrage des résolutions débattues par le congrès national.

Ce modèle « un membre, un vote » même pour les membres spontanés de dernière minute qui n'ont jamais rien fait pour le parti a déjà été expérimenté par Option nationale avec les conséquences désastreuses que l'on connaît. Ce modèle qu'on pourrait qualifier d'anarchiste ou d'anti-structure est dysfonctionnel pour un parti politique, car il rend les asso-

ciations de circonscription inutiles. Vous n'avez pas besoin de militer dans une circonscription pour faire valoir vos idées et les faire accepter dans les différentes instances. Il vous suffit d'acheter une carte de membre et d'être présent au congrès national. Or, un parti qui ne peut construire d'associations de circonscription devient dysfonctionnel sur le plan électoral. Cela produit curieusement l'effet inverse de la démocratie puisque tout le pouvoir entre les congrès revient à la direction du parti.

Enfin, cette logique est antidémocratique car elle avantage ceux qui vivent dans les grandes villes et défavorise ceux qui vivent dans les régions éloignées. Elle légitime l'inégalité de pouvoir selon les lieux de résidence et les moyens financiers. Si le congrès national a lieu à Montréal, il en coûtera 2\$ à un Montréalais pour exercer ses droits démocratiques alors que pour quelqu'un qui vient de Saguenay ou de Gaspé, il pourra lui en coûter 1000\$. Est-ce cette inégalité qu'on veut promouvoir au Bloc?

Le bon, le mauvais et le plastique

FRANCINE PELLETIER



Véritabile plaie des temps modernes, le plastique a complètement envahi la planète depuis 60 ans, de la calotte polaire jusqu'à nos propres cellules, rappelait *Le Devoir* samedi dernier. On parle ici d'un fléau équivalant aux changements climatiques pour la survie humaine. Il s'agit après tout de produits chimiques dérivés du pétrole qui, de plus, ne se décomposent pas en plein air et qu'on ne réussit guère à recycler: 9% seulement à l'échelle planétaire.

Voilà pour la mauvaise nouvelle. La bonne, maintenant.

Le plastique faisant désormais partie de nos corps — l'urine ou le sang de 91% des Canadiens de 7 à 79 ans contient une de ses composantes toxiques, le BPA —, il s'agit donc non seulement d'un problème environnemental mais également de santé. Pourquoi s'en réjouir? Parce que les problèmes environnementaux, à juger du peu que font nos gouvernements à cet égard, on s'en balance, alors que les problèmes de santé, on s'en occupe la plupart du temps. La santé se retrouve d'ailleurs toujours en haut de liste lorsqu'on sonde la population canadienne sur ses priorités; l'environnement est toujours loin derrière.

Comme le dit l'auteur de *Slow Death by Rubber Duck*, Rick Smith, « une fois qu'une question devient une préoccupation de santé publique, elle est beaucoup plus susceptible d'être remarquée par les gens, reprise par nos élus et, par conséquent, résolue ». L'auteur et p.-d.g. de l'Institut Broadbent rappelle qu'on s'est réellement préoccupé de la cigarette une fois que la question de la fumée secondaire a réussi à attirer l'attention. À partir du moment « où il s'agissait d'un problème de santé plus large, pas seulement celui du fumeur individuel, le besoin de changer les normes est devenu incontournable pour les compagnies de tabac même les plus récalcitrantes », dit-il.

Comment le plastique affecte-t-il votre santé? En imitant l'estrogène, une hormone féminine, le bisphénol A (BPA) peut dérégler le système endocrinien. Tout indique d'ailleurs qu'il s'agit d'un facteur important dans les problèmes de fertilité très répandus aujourd'hui. Au Canada, l'infertilité a triplé en 15 ans, passant d'un taux de 5,4% en 1984 à 15,7% en 2011. Elle grimpe jusqu'à 20,7% chez les couples dont les femmes ont de 40 à 44 ans. Mais c'est la fertilité des hommes qui, en fait, inquiète le plus. Le taux de sperme des hommes occidentaux a chuté de façon marquée de 1973 à 2011, passant de 99 millions par millilitre à 47,1 millions, une baisse de 52%. En bas de 40 millions par millilitre, la reproduction humaine s'avère improbable. « Le nombre de spermatozoïdes, c'est le canari dans la mine », dit l'ex-épidémiologiste en chef des forces armées israéliennes, Hagal Levine, et auteur d'une étude sur le sujet. « Il y a quelque chose de dérégulé dans l'environnement », conclut-il.

Bien que d'autres facteurs impactent également la fertilité, le tabagisme et l'obésité notamment, une telle dégringolade, aussi largement répandue, indique un facteur extérieur et relativement nouveau. Le futur de la reproduction humaine est en jeu ici, comme le rappelle le Dr Levine, et pourtant, plutôt que de s'atteler à restreindre l'utilisation de produits plastifiés — comme vient de le faire la Grande-Bretagne en interdisant les produits de plastique à usage unique —, nous avons droit, encore une fois, aux propos léniants du premier ministre Trudeau, « nous sommes conscients du défi considérable pour les océans... », sans s'engager dans des actions immédiates pour autant.

Comble de l'absurdité, plutôt que de s'attaquer à l'omniprésence du plastique, on s'approprie plutôt à revoir la législation concernant les mères porteuses. Fort de l'appui de couples gais ou infertiles, le député fédéral Anthony Housefather déposera bientôt un projet de loi pour permettre aux femmes de louer leur ventre en échange d'argent — ce que la loi a toujours interdit jusqu'à maintenant. Une proposition aberrante, disons-le, qui ouvre la porte non seulement à l'exploitation de femmes démunies, mais aussi la perversion de la notion même de maternité comme celle d'ailleurs de l'héritage biologique.

Cette façon de chercher midi à 14 heures est malheureusement typique de l'attitude qui prévaut en matière d'environnement. Plutôt que d'inciter la population à changer ses habitudes de vie, comme le gros bon sens nous y convie, nos gouvernements s'en remettent plutôt aux dieux de la technologie, peu importent les risques, les coûts ou, dans le cas qui nous occupe, le manque flagrant d'éthique. Cherchez l'erreur.

fpelletier@ledevoir.com
Sur Twitter: @fpelletier1

Grave changement de cap en matière d'expulsions

M^{re} GUILLAUME CLICHE-RIVARD*

Vice-présidente de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration
Chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal

Au cours des derniers mois, la société civile québécoise s'est indignée de certains cas d'expulsion qui ont ainsi bénéficié d'une visibilité médiatique importante, mettant par le fait même à l'épreuve le degré d'humanisme et de compassion du gouvernement Trudeau. Or, dans tous ces cas, le gouvernement est plutôt resté silencieux et a ignoré les incommensurables demandes d'annulation ou de suspension de renvois portées par les sociétés civiles et politiques québécoises. En effet, malgré des appuis populaires sans précédent, l'expulsion du Canada de ces enfants, de ces femmes et de ces hommes a été exécutée, démontrant ainsi le grave changement de cap d'un gouvernement qui affichait jusque-là une ouverture marquée devant ces dossiers aux circonstances particulièrement impérieuses.

Revenons d'abord sur le cas de Lucy Francineth Granados, mère célibataire de trois enfants ayant résidé au Canada pendant neuf ans et renvoyée du Canada le 13 avril 2018. Cette dernière craignait les menaces d'un gang criminel au



Des groupes de la société civile et des citoyens avaient sollicité la suspension du renvoi de Lucy Francineth Granados.

Guatemala et espérait voir, avant son départ, sa demande de résidence permanente acceptée sur la base de considérations d'ordre humanitaire afin de pouvoir régulariser son statut au pays. Plusieurs groupes de la société civile et des centaines de citoyens avaient sollicité la suspension de son renvoi auprès du gouvernement, mais, malgré une pression médiatique sans précédent, cette demande est malheureusement restée lettre morte.

Pensons également à la famille sri lankaise Lawrence expulsée en décembre 2017, qui avait soulevé également un vent de sympathie populaire considérable et qui était considérée comme un modèle

d'immigration par le ministre québécois David Heurtel. La jeune Leony Lawrence avait touché le cœur des Québécois par son français impeccable, son parcours scolaire exceptionnel, ainsi que son souhait de devenir médecin oncologue au Québec. Malgré les demandes en haut lieu, le gouvernement Trudeau est une fois de plus resté de glace devant cette expulsion, qui fut alors décrite comme une véritable giflette du fédéral à l'endroit du Québec.

Changement de cap

Ces dossiers font état d'un changement de cap récent particulièrement préoccupant de la part du

gouvernement Trudeau, et ce, à l'égard de dossiers impliquant des considérations humanitaires notoires et suscitant des appuis massifs de la part des sociétés civiles et politiques. Dans l'état actuel des choses, le mutisme et le laisser-faire du gouvernement, dans des dossiers où les Québécois réclamaient une intervention, constituent un changement de ton particulièrement préoccupant et font état d'un profond et nouveau manque d'humanisme et de compassion de sa part.

Il faut l'avouer cependant, rares sont les dossiers d'immigration qui provoquent de telles passions populaires et nécessitent autant l'intervention des classes politiques et civiles québécoises. Or, si le gouvernement Trudeau refuse d'intervenir même dans ces cas les plus probants, force est donc de constater qu'il ne peut plus se targuer d'être le porte-étendard de la compassion, de l'humanisme et de l'ouverture envers les plus vulnérables de notre société. Espérons que le gouvernement saura répondre aux prochains appels de la population, qu'il passera de la parole aux actes et que les prochains Lawrence et Granados pourront ainsi compter sur la compassion des Québécois pour demeurer au pays ou, peut-être même, espérons-le, y revenir.

*La liste des signataires de ce texte est publiée sur nos plateformes numériques.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Robert Dutrisc, (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérald Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Belati-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave Noël (recherche); Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal); Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écarts), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médiats); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoit Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ Charleyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlene Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (directrices de comptes), Alain Tréhouit (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts légers), Alessandra Tantalò et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zematits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (présposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

MÉDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

il n'y avait pas lieu de dédoubler les réponses. Les questions ont finalement été relayées du cabinet vers le Conseil du trésor, qui a répondu à chacune d'entre elles par courriel.

Spécialistes: les détails

L'accord-cadre avec les médecins spécialistes contient des augmentations récurrentes totalisant 2 milliards de dollars pour la période comprise entre 2015-2016 et 2022-2023. Cela représente un impact annuel de 414,5 millions de dollars de plus, à partir de 2021-2022, qu'au début de l'entente.

À cela s'ajoutent près de 700 millions en argent récurrent, pour la même période, afin de rémunérer les nouveaux médecins et d'augmenter les services en fonction de la croissance de la population. Cela représente 2% par an, ou environ 100 millions. Si la croissance réelle des services médicaux excède 2%, la FMSQ a accepté de l'assumer en bonne partie à même son enveloppe, une première.

Le Conseil du trésor a confirmé ces chiffres, tout comme la FMSQ.

Après le 31 mars 2023, la FMSQ devra à nouveau s'asseoir avec le gouvernement pour reconduire ces augmentations. Elle a aussi la possibilité de renégocier avant cette échéance sur la base des conclusions d'une future étude comparant les médecins québécois et leurs homologues du reste du Canada.

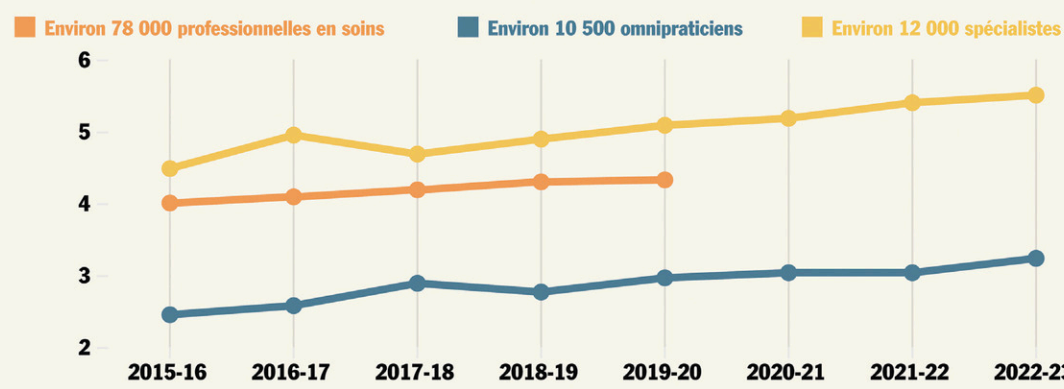
Le report du paiement des augmentations promises a créé une dette, une somme non récurrente de 1,5 milliard, dont le paiement est étalé jusqu'en 2026-2027.

Le total des différentes clauses atteint donc plus de 4 milliards de dollars.

La FMSQ a répondu à toutes les questions du *Devoir* lors de deux entrevues avec son directeur des affaires juridiques et de la négociation, M^e Sylvain Bellavance. Pour lui, il est important de comprendre que les sommes serviront, pour la durée de l'entente, «à rémunérer de 1000 à 1200 médecins de plus.» Il a tenu à rappeler que des concessions importantes ont

Évolution de l'enveloppe de rémunération des médecins et des infirmières

En milliards de dollars



Source: Accords-Cadres avec les médecins, MSSS, FIQ

été faites sur l'aspect financier afin de se concentrer sur l'amélioration des conditions de pratique et des soins.

Une autre clause de l'accord-cadre précise que l'enveloppe des médecins spécialistes doit passer de 4,5 milliards environ en 2015-2016 à 5,5 milliards en 2022-2023. C'est 1 milliard de plus annuellement, dont environ 60% pour payer les nouveaux médecins et la croissance de la demande en soins. Cela comprend toutes les sommes citées précédemment.

Omnipraticiens: les détails

En 2023-2024, il en coûtera 752 millions par an de plus qu'en 2015-2016 pour payer les omnipraticiens. La proportion de cette somme qui servira à payer les nouveaux médecins et à répondre à la croissance de la population est de 55%, explique la FMOQ.

Les différentes clauses valent environ 3 milliards de dollars pour la période 2015-2016 à 2023-2024. Cela comprend 1,36 milliard en augmentations récurrentes (ou 275,5 millions par an à terme) ainsi qu'une augmentation récurrente pour les nouveaux médecins et la croissance de la demande de 2% par an. Une augmentation récurrente de 62,7 millions par an,

ou 2,4%, sert aussi à réduire l'écart avec les spécialistes. Finalement, une dette non récurrente de 1 milliard doit leur être remboursée. Ces montants ont été confirmés par la FMOQ.

Le directeur des affaires économiques à la FMOQ, Denis Blanchette, s'inquiète de l'effet de l'écart important entre la rémunération des spécialistes et des médecins de famille, qui est loin d'être réglé par les plus récents accords. «Les autres provinces ont fait des gestes significatifs pour réduire les tarifs dans certaines spécialités qui ont bénéficié d'améliorations techniques», a-t-il fait valoir en entrevue. En vertu du plus récent accord, une étude sur l'écart de rémunération entre les spécialistes et les omnipraticiens sera réalisée, de même qu'une comparaison entre les omnipraticiens québécois et ontariens. Cette année, 65 postes de résidents en médecine de famille sont restés vacants, contre 4 de spécialistes.

Québec affirme qu'en moyenne, les spécialistes ont obtenu une augmentation annuelle de 1,4% et les omnipraticiens, de 1,8%. Cela permet au gouvernement de respecter le cadre de 3% d'augmentation par an qu'il s'était donné pour l'ensemble des médecins.

Le Devoir

CHAGALL

SUITE DE LA PAGE 1

même de l'œuvre de Chagall, mais elle représente une valeur culturelle et historiquement collective pour le Canada. Devenue partie intégrante du patrimoine [...] depuis son acquisition en 1956, grâce à une vente par Pierre Matisse, marchand de Marc Chagall à New York, [au MBAC], à l'époque pour un prix dérisoire, celle-ci témoigne également de son historique de l'après-guerre, de sa valeur culturelle et symbolique».

Rendue publique la semaine dernière, l'aliénation de cette huile a soulevé de nombreuses critiques, tant chez les spécialistes qu'au public. Le MBAC a suivi les échanges, précisait-il dans une lettre ouverte signée conjointement lundi par la présidente du conseil d'administration Françoise Lyon et par M. Mayer. Il y réitérait tout de même son intention d'aliéner et de vendre le tableau. L'argent ainsi acquis permettrait entre autres d'établir «un filet de sécurité financière pour l'achat d'œuvres menacées de quitter le pays», mentionnait le musée. Ce faisant, le tableau d'importance qu'est *La tour Eiffel* de Chagall quitte, lui, le pays, et est perdu au patrimoine public canadien.

«L'on peut pleinement imaginer que [*La tour Eiffel*], illustrant le rayonnement de la liberté d'expression à travers cette explosion de couleurs lumineuses dont Chagall a bénéficié en France dans les années 1920, ait éveillé, lors de son acquisition [...], des résonances par rapport à la paix internationale retrouvée dans l'après-guerre après 1945», poursuit la petite-fille du peintre.

«Particulièrement heureux de cette coïncidence politique, symbolique et artistique, tous les intervenants» devaient être honorés d'en être témoins, de Chagall au marchand Pierre Matisse, jusqu'au MBAC, estime-t-elle. «Que ce lien n'existe plus ou ne devrait plus exister, au cas où vous deviez maintenir votre décision, nous semble particulièrement grave. Les citoyens du Canada, les visiteurs du musée et les nombreux amateurs d'art étant soudainement et involontairement déconnectés d'une partie de leurs racines culturelles.»

Période parisienne

L'arrivée à Paris de Chagall en 1923 a marqué pour le peintre la fin d'une décennie de migration et de bouleversement, comme le rappelle la notice de mise en vente de Christie's, lui apportant enfin un sentiment de sécurité. Un sentiment qui procurera à Chagall un surgissement de créativité. *La tour Eiffel*, peint en 1929, est une ode à sa femme, Bella, avec qui il avait convolé en 1915. Bella est aussi le nom qui a été légué à la sœur jumelle de Meret Meyer.

La seule enfant de Marc Chagall, Ida (1916-1994), fut l'organisatrice de nombreuses expositions parisiennes des tableaux de son père. Mariée en premières noces au journaliste français et fin connaisseur de l'URSS Michel Gordy, c'est avec son deuxième époux, l'historien de l'art Franz Meyer, qu'elle aura trois enfants.

Dans sa lettre au MBAC, M^{me} Meyer se permet d'imaginer que le grand succès de l'exposition *Chagall: couleur et musique* aura permis «aux Canadiens de prendre davantage conscience des nombreuses clés de lecture qui s'imposent pour déchiffrer toute l'importance d'une belle œuvre». Rappelons que cette exposition avait attiré en 2017 au Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) quelque 303 000 visiteurs, se classant ainsi en 5^e position des expositions les plus visitées de toute l'histoire du musée.

La tour Eiffel, estime l'héritière, «devient, comme la plupart des œuvres de Marc Chagall, hors l'enchantement qu'elle nous procure, un message de tolérance qui nous permet de mieux appréhender le présent et l'avenir».

Si sa réaction est tardive, comme l'admet la représentante des ayants droit, elle ose espérer qu'elle n'est pas trop tard pour faire marche arrière.

Le Devoir

TORONTO

SUITE DE LA PAGE 1

loré, aux côtés de messages en coréen, en chinois, en arabe.

Mardi, bien que le tronçon de la rue Yonge ait été fermé à la circulation sur près de deux kilomètres presque toute la journée, ils étaient encore nombreux à venir s'y serrer les coudes. Des jeunes, des vieillards, des enfants à la sortie de l'école. Certaines communautés religieuses sont venues prier sur les lieux, d'autres ouvraient les portes de leur église aux quidams. Des Torontois de toutes origines sont venus tout au long de la journée, surtout en fin de journée, déposer des fleurs. Beaucoup de fleurs. Un quatuor de violon a adouci le deuil par sa musique. «Je trouve ça émouvant et je suis très touché. Je suis tellement ému de voir ça», a dit Nathan Poon.

Le choc

Résidente depuis dix ans dans Willowdale, Loma estime l'avoir échappé belle lundi après-midi. Car tous les jours à 13h, elle déambule le long de la rue Yonge vers le sud, en partant du coin de l'avenue Finch, là où elle habite, jusqu'à Shepard, là où le présumé meurtrier s'est rendu à la police. Dans cette pégrination d'une trentaine de minutes, elle croise des visages connus, salue de la tête les commerçants. Soban café, Café princess, le petit boui-boui coréen. Elle marche normalement sur le trottoir de ces commerces, celui que le conducteur de la fourgonnette a choisi de prendre d'assaut.

Lundi, c'était la première journée de «vrai soleil», insiste-t-elle. «Tout le monde était dehors, c'était plein». Mais sans aucune raison particulière, elle a simplement décidé d'aller s'entraîner au gym un peu après 13h. Quelques minutes plus tard, des dizaines de personnes étaient fauchées non loin de là. «C'est sûr que je me dis que ça aurait pu être moi», raconte cette Irakienne d'origine.

Plusieurs commerçants interrogés ont dit n'avoir rien vu de la course folle du camion, trop absorbés qu'ils étaient par leurs tâches. Ce n'est que plusieurs minutes plus tard qu'ils ont été alertés par des policiers. Cici Huang, qui travaille chez Beauty Jealousy, dit avoir reçu un appel de son patron. «Je n'avais rien vu de ce qui s'était passé. Mais quand je suis allée sur le trottoir, je ne comprenais rien de ce que je voyais.»

Quelques minutes plus tôt, Akeem Herbert sortait pour sa part du magasin Shoppers pour se diriger à la boutique de tatouage où il travaille. Sous ses yeux, des corps à terre, avec des drôles de blessures et beaucoup de sang. Le quadrilatère n'était pas fermé, les policiers commençaient à arriver. «Ça pouvait être une fusillade, mais j'ai d'abord pensé que c'était une manifestation extrême», raconte-t-il. Mais lorsqu'il a vu le regard désespéré d'un premier répondant pratiquer les manœuvres de réanimation cardiaque sur une femme âgée ensanglantée qui gisait par terre, il a compris. «Elle était probablement déjà morte», dit-il, encore sous le choc.



FRED THORNHILL LA PRESSE CANADIENNE

Les autorités n'ont voulu courir aucun risque et ont décidé de protéger, à l'aide de gros blocs de ciment, les environs du stade de baseball Rogers, où les Blue Jays disputaient un match contre les Red Sox de Boston, mardi.

Voir l'horreur

Margaret Ramesar, elle, a carrément vu le camion passer. Il allait à toute vitesse, avec cette conduite erratique lorsque quelque chose ne va pas. Elle était un peu plus bas, sur Yonge, et quittait le trottoir sans se douter que plusieurs personnes allaient être fauchées par un dangereux camion. «J'ai vu le camion et un gars crier après. Et la police derrière. J'ai pensé que c'était un accident, je me suis réfugiée dans un magasin», a-t-elle dit, avec un certain sang-froid. Mais rapidement, au fil de son récit, ses yeux se sont emplis de larmes. «C'était le chaos, les gens hurlaient et couraient. J'ai pensé que c'était une fusillade», a-t-elle sangloté, aux côtés de sa fille qui tentait de la reconforter. «Ce sont... des vies innocentes. Ces gens-là ont des familles.»

Malgré les images d'horreur qui la hantent, Margaret Ramesar a tenu à revenir sur les lieux du drame. «C'est important de revenir, je pense que je fais partie de ça. Et je sens que j'appartiens à ces gens aussi. Ça aurait pu être moi», dit-elle. «Tout ça est tellement triste.»

C'est le vacarme des sirènes des policiers et des ambulances qui a attiré Irène et ses collègues à la fenêtre de la tour de bureaux où elle travaillait. Bien malgré elle, elle était aux premières loges de l'horreur, avec vue sur les corps et les piétons affolés. «De la fenêtre, tu pouvais voir le chaos. Les cris, les sirènes des ambulances. J'ai tout entendu, tout vu juste après que le camion est passé», raconte-t-elle.

Comme d'autres, elle a senti le besoin de venir se recueillir avec ses collègues, même s'ils ne connaissent pas particulièrement de victimes. Et allumer des cierges et écrire de petits mots de solidarité est une façon de faire son

deuil, de démontrer sa sympathie. «C'est pour montrer que nos pensées sont pour les victimes», dit-elle, avec une certaine pudeur.

Un grand impact

Vers midi, Anne Marie d'Amico a été identifiée comme première victime. Loma a pitonné sur son téléphone pour aller chercher sa photo sur Internet. «Regarde, si belle, si jeune», a-t-elle dit émue. Les autres victimes tardent toujours à être identifiées.

Que penser du présumé meurtrier, Alek Minassian, contre qui sont dix chefs d'accusation pour meurtres et treize, possiblement quatorze, pour tentatives de meurtre? Margaret Ramesar ne sait pas grand-chose de ses motivations. «Je ne vais pas rien dire, car je ne sais rien de lui, mais je pense que c'est quelque chose qu'il avait planifié. Mais tu ne sais jamais ce qui va arriver. C'est quand même triste... Une personne si jeune. Qu'arrive-t-il avec notre jeunesse?»

Pour Dana Lepinski, «un fou, c'est un fou». Elle ne croit pas que Toronto deviendra une ville moins sécuritaire. «Toronto n'a jamais été une ville très dangereuse. Mais tu ne peux pas prédire ce genre de chose. Tu ne peux pas bannir toutes les voitures, et si un psychopathe veut utiliser une voiture comme une arme, il peut le faire.»

Sans dire que cet événement aurait pu être évité, Akeem, le tatoueur, ne s'en étonne pas. «C'est arrivé partout dans le monde, à Nice, alors je me disais pourquoi pas ici?» Une question qui a malheureusement trouvé réponse dans une attaque meurtrière qui fera encore parler d'elle.

Le Devoir

Pendant ce temps, le Saint Jérôme...

La vente de *La tour Eiffel* de Marc Chagall devait initialement financer l'achat par le MBAC d'un autre tableau, le *Saint Jérôme* de Jacques-Louis David. Or, son classement patrimonial décrété lundi en fin de journée par la ministre de la Culture, Marie Montpetit, a changé la donne. En mêlée de presse, mardi, M^{me} Montpetit a signalé avoir demandé à la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame, propriétaire du *Saint Jérôme*, «de revoir sa démarche. En ce moment, le tableau est exposé au [Musée des beaux-arts de Montréal] et on souhaite que ça demeure de cette façon», a-t-elle précisé. À Ottawa, ce revirement a été bien accueilli par la ministre du Patrimoine, Mélanie Joly. «J'ai toujours dit que j'espérais que l'œuvre reste au pays», a mentionné la ministre pendant la période des questions.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com